

Prix de la Fondation La Roche-Posay « Dermatologue du Cœur » : félicitations !

Françoise Beer

beer.francoise@orange.fr



Les dermatologues qui se sont associés au projet de la SDAT : Danielle Bouilly-Auvray, Florence Corgibet, Jean-Michel Courtois, Jocelyne Gand-Gavanou, Fabienne Schaeffer et moi-même tenons à remercier le Laboratoire La Roche-Posay et le jury de nous avoir décerné

cette année (2018) le prix « Dermatologue du cœur ».

Celui-ci nous permet d'avancer dans les projets dermatologiques de la SDAT (*encadré 1*) : cette association qui assure entre autres la prise en charge médico-sociale d'une population en grande précarité quels qu'en soient les causes et les facteurs déclenchants.

Rencontrer une population en grande précarité

L'objectif de la première partie du projet était d'abord d'aller à la rencontre de cette population en mettant à leur disposition une structure mobile « camion de maraudage » équipé d'une douche chaude, de produits d'hygiène (savons, shampoings, gels

antiseptiques...), de vêtements de rechange, serviettes, etc. (*figure 1*).

Deux travailleurs sociaux assurent le recrutement et l'accueil et si les personnes le désirent les aident et les orientent dans les démarches administratives, premiers pas de leur resocialisation.

Un conseil dermatologique est possible auprès du dermatologue éventuellement présent ou dispensé plus tard au Centre Médical Polyvalent (*encadré 2*) de la SDAT.

En effet, la revalorisation de l'image corporelle nous paraît indispensable pour ce travail de réinsertion sociale et professionnelle.

Ce camion est opérationnel grâce à l'aide de plusieurs donateurs dont « nous-mêmes » grâce à ce prix. Depuis mai-juin, il fonctionne une fois par semaine pendant deux heures sur une place agréable bien connue de Dijon (la place Wilson).

Mentionnons également le camion « Sourire à l'œil » où des opticiens bénévoles assurent un examen simple de dépistage et où une infirmière bénévole en retraite assure un contrôle de la cavité buccale et dirige, si besoin mais de façon fréquente, vers les chirurgiens-dentistes.

Le développement des consultations dermatologiques dans le centre médical polyvalent

La deuxième partie de notre projet comporte le développement des consultations dermatologiques dans le centre médical polyvalent.

Depuis mars 2012, j'assure une consultation bénévole une fois tous les 15 jours sans possibilité actuelle de remplacement pendant mes absences. Ces consultations sont mieux acceptées par ces personnes « fragiles » que des consultations à l'hôpital ou cabinet de ville.

Une vacation par semaine rémunérée et assurée par des collègues intéressés par

Encadré 1 Qu'est-ce que la SDAT ?

La Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail (SDAT) est présidée bénévolement par le Professeur Blettery, ancien chef de service des urgences du CHU de Dijon.

Parmi ses activités multiples : un accueil de jour qui assure des repas, une prise en charge des vaccinations, un service social ; un asile de nuit en période hivernale ; un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, des ateliers de remise au travail, une maison de retraite...



Figure 1. Le camion "L'amour propre".

Encadré 2

Le Centre de Santé Polyvalent.

Il est équipé d'une douche : avec deux à trois infirmières qui, en ce qui concerne la dermatologie, peuvent assurer les premiers soins : pansements, traitement de parasitoses, de plaies infectées, etc., une secrétaire, des vacataires : psychiatres délégués par le centre psychiatrique du CHU, médecins généralistes qui sollicitent bien volontiers notre avis dermatologique.

L'équipe, bénévole, est constituée de chirurgiens-dentistes et d'assistants dentaires, d'un ophtalmologiste et d'un dermatologiste.

la médecine humanitaire serait bénéfique, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, en activité ou retraités.

Ces vacances permettent aussi d'établir des liens indispensables avec les collègues hospitaliers ou libéraux. En effet, ces patients ont des pathologies dermatologiques que souvent l'on peut assumer sans grande difficulté, mais d'autres ont des maladies complexes, parfois sévères et trainantes depuis plusieurs années, faute de prise en charge (voir un exemple très parlant à la *figure 2*).

Nous sommes parfaitement conscients que le recrutement de vacataires s'avère difficile en raison de la pénurie de dermatologues et de la surcharge de travail de ceux-ci... mais nous ne perdons pas espoir.



Figure 2. Un patient de 70 ans vivant seul dans un état précaire sans couverture sociale depuis 10 ans amené par sa voisine un peu (très peu) plus en forme que lui : on s'en est occupé sur le plan général, ouvert les droits à la SS et dirigé vers le CHU : confirmation du carcinome basocellulaire évoluant depuis X années et du mélanome de Dubreuilh : c'est un exemple de nos patients.